

Commune de SAINT-VICTOR

Séance du 15 février 2025

Le samedi 15 février 2025, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Jessica MOTTIN, Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Bernard MAGNOULOUX.

Absents :

Jean-Marc COULAUD pouvoir Alain MESBAH-SAVEL, Tanguy ANTRESSANGLE pouvoir à Fabienne FROMENTOUX, Axel CABLÉ.

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Absents : 3

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 10

Contre : 2

Abstentions : 0

Objet : Participation sorties scolaires Etables

Vu l'absence d'école publique sur la Commune de Saint-Victor,

Vu la subvention de la commune d'Étables destinée aux sorties scolaires d'un montant de 47 euros par élève pour l'année scolaire 2023/2024,

Monsieur le Maire rappelle que deux enfants de la Commune de Saint-Victor étaient scolarisés à l'école publique d'Étables

Après avoir délibéré, à 10 voix pour et 2 contre, le Conseil Municipal :

AUTORISE le paiement d'une subvention destinée à participer aux sorties scolaires de l'école publique d'Étables pour deux enfants de Saint-Victor d'un montant total de 94,00 euros au titre de l'année 2023/2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire

Alain MESBAH-SAVEL

Le Secrétaire

Patrick MARGAND

